

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 23 juin 2022

12. Rapport CM en réponse au postulat PLR (M. Cochet/L. Longo) « La Neuveville : une commune 4.0 » (A. Kurth)

Le postulat susmentionné a été accepté par le Conseil général en date du 2 décembre 2021.

Afin de compléter la prise de position faite le 2 décembre 2021, lors du Conseil général, nous tenons à vous informer des mesures que nous avons prises depuis :

- Ajout d'un back-up crypté en version Cloud
- Accès réseau séparés par service (empêche une intrusion de service en service)
- Changement de mot de passe au minimum deux fois par année – poste bloqué si pas réalisé
- Tous les mails contenant des macros sont bloqués.
- Filtrage du trafic Internet entrant, et surveillance du trafic Internet sortant, blocage de tous les accès inhabituels (sites ciblés, envoi de données).
- Participation au forum sur la digitalisation et sécurité des communes et villes bernoises
- Nous avons pris connaissance de l'aide-mémoire de 45 questions et avons répondu à toutes les questions par deux fois (l'une avec notre prestataire informatique et une deuxième fois avec un prestataire informatique externe). En résumé, nous pouvons souvent répondre par l'affirmative aux questions et dans le cas contraire, avons procédé aux modifications de notre structure.
- Nous avons fait l'acquisition d'un tout nouveau serveur, ainsi que les dernières versions de certains logiciels.
- Formation continue et sensibilisation du personnel en particulier sur la thématique du « email phishing ».
- Une formation est en cours de programmation et devrait se dérouler dans le courant de l'été.
- Nouveau site Internet sera mis service dans le courant du mois de juin ou au plus tard en juillet 2022.
- Mise en place du système extranet « E-séances » en cours.
- Nous sommes aussi intervenus sur certains autres sujets liés à la sécurité informatique, mais pour des raisons de confidentialité et de sécurité, les détails ne seront pas révélés.

Le thème de la cybercriminalité est pris très au sérieux et tout est mis en œuvre afin d'éviter une attaque de ce genre même si, comme certaines personnes l'ont déjà mentionné, le risque zéro n'existe pas.

Conclusion

Le Conseil général est prié de constater que le postulat a été exécuté et qu'il est en perpétuel adaptation.

CONSEIL MUNICIPAL